Caisse de Crédit Municipal de NICE
43 rue Gioffredo
06000 NICE

PILIER 3- Informations
Au 30 septembre 2026

Caisse de Crédit Municipal de Nice – indicateurs clés (EU KM1)

Le tableau des indicateurs clés ci-dessous répond aux exigences de publication du pilier III des accords de Bâle, transposées en droit européen à travers le règlement (UE) n° 575/2013 CRR (et modifications ultérieures).
Il présente une vue globale des différents ratios prudentiels de solvabilité, de levier, de liquidité et de financement stable de l'établissement, leurs composants et les exigences minimales associées.

Indicateurs clés (KM1)		30/09/2026 en K€	30/06/2026 En k€	31/03/2026 en K€	31/12/2025 en K€
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	21 681	21 681	21 861	21 094
2	Fonds propres de catégorie 1	21 681	21 681	21 861	21 094
3	Fonds propres totaux	21 681	21 681	21 861	21 094
4	Montant total d'exposition au risque	23 669	23 331	23 152	22 490
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	91,60%	92,93%	94,42%	93,79%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	91,60%	92,93%	94,42%	93,79%
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	91,60%	92,93%	94,42%	93,79%
EU 7a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque delevier excessif (%)				
EU 7b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	4,50%	4,50%	4,50%	4,50%
EU 7c	dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macro prudentiel ou systémique constaté auniveau d'un État membre (%)				
9	Coussin de fonds propres contra cyclique spécifique à l'établissement (%)	1%	1%	1%	1%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)				
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)				
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)				
11	Exigence globale de coussin (%)	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	11,50%	11,50%	11,50%	11,50%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	81,60%	81,43%	82,92%	82,29%
13	Mesure de l'exposition totale	28 007	28 007	28 020	27 518
14	Ratio de levier (%)	76,64%	77,41%	78,02%	76,66%
14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)				
14b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)				
14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	3%	3%	3%	3%
14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)				
14e	Exigence de ratio de levier globale (%)	3%	3%	3%	3%
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée - moyenne)	1 182	1 082	1 189	1 038
16a	Sorties de trésorerie – Valeur pondérée totale	109	93	156	208
16b	Entrées de trésorerie – Valeur pondérée totale	6 815	6 925	7 185	7 008
16	Sorties de trésorerie nette totale (valeur ajustée)	27	23	39	52
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	4 317,74%	4 677,05%	3 045,14%	1 991,83%
18	Financement stable disponible total	25 889	26 042	25 655	25 638
19	Financement stable requis total	11 480	11 158	11 194	11 071
20	Ratio NSFR (%)	225,51%	233,40%	229,19%	231,57%

Déclaration en vertu des orientations 2016/11 de l'ABE relatives aux exigences de publication au titre de la 8ème partie du règlement (UE) n°575/2013 et des modifications ultérieures

ATTESTATION

Je certifie qu'à ma connaissance, conformément aux directrices 2016/11 de l'EBA sur les exigences de divulgation en vertu de la partie huit du règlement (UE) n°575/2013, les informations fournies conformément à la partie huit susmentionnée ont été préparées conformément aux processus de contrôle interne convenus au niveau de l'organe de direction de la Caisse de Crédit Municipal de Nice.

Fait à Nice, le 6 novembre 2026

Le directeur,
Alexandre DELETTRE